

19 – Programme Local de l'Habitat – Avis de la Ville de Nantes

Groupe communiste – intervention de Marie-Annick Benâtre, adjointe au Maire

Madame le maire, chers collègues,

Le PLH est un outil partagé par l'ensemble des communes, garant d'un engagement fort en matière de diversification de l'habitat sur le territoire de la métropole. L'actualisation et la prorogation proposées pour la période 2014-2018, va dans le sens **d'un renforcement de la politique de l'habitat** menée dans la métropole depuis 2004.

En effet, un effort accru en termes de logements sociaux doit être porté quand il manque 11000 logements sociaux dans la métropole pour répondre à la totalité des besoins exprimés. Que, dans le même temps, 70% des ménages de l'agglomération sont éligibles à ces logements, 70% des ménages dont leur pouvoir d'achat permet d'y accéder. Qui sont-ils : des cadres, des employés de mairie, des salariés du privé... ? C'est énorme et cela nous concerne tous ! **Ce qui montre, d'ailleurs, que le logement social ne s'adresse pas seulement à une part résiduelle et désespérée de la population.**

Et permettez-moi d'insister sur les 45% des demandeurs aux ressources inférieures à 30% des plafonds des logements très sociaux, financés en PLAI.

Au-delà de ce contexte local, les nouvelles dispositions législatives imposent cette réactualisation pour, notamment, atteindre l'objectif de 25% de logements sociaux à l'horizon 2025.

Il nous est, ainsi, proposé de valider le principe de la mutualisation, qui veut que les communes n'ayant pas la capacité de construction nécessaire puissent voir leur effort reporté sur d'autres communes ; soit celles qui dépassent l'objectif SRU. La contrepartie pour ces communes est l'obligation d'un effort supplémentaire de 35% de logement social dans leur construction totale d'ici 2018.

Dans la métropole, Nantes est la principale ville concernée avec Saint-Herblain. Nous ne pouvons que nous satisfaire de voir l'objectif de logement sociaux relevé dans notre commune pour soutenir cet effort de construction. **Toutefois, nous resterons vigilants à ce que toutes les communes de la métropole proposent du logement social sur leur territoire. Les élus communistes n'ont cessé de condamner les villes, dois-je préciser souvent de droite, qui traînaient les pieds pour la construction de logements très abordables, et se trouvaient ainsi hors la loi. Ces maires récalcitrants ont profité de trop de mansuétude de l'État. Espérons que cette mutualisation comblera cette lacune. Il en va de l'égalité territoriale entre tous les habitants de notre métropole.**

Mais, à nos yeux, les 25% de logements sociaux imposés par la loi SRU ne sont pas un plafond mais un plancher.

La dernière période a confirmé le dynamisme de notre ville en termes de production de logements, sociaux notamment, avec une part qui dépasse les 25 % à Nantes. Le groupe des élus Communistes et Républicains ne peut que se satisfaire de cette réalisation. Toutefois, comme nous l'avions déjà exprimé en 2010, chaque Nantais, qui en a besoin, doit pouvoir accéder au logement social. Nous avons émis des points de vigilance sur les publics spécifiques comme les personnes âgées, les personnes porteuses de handicap et les jeunes.

En effet, chacun de ces publics, avec ses spécificités et ses besoins propres, doit être pris en compte dans la construction de logements sociaux. Quand le montant des pensions des retraités n'augmente que de 0,1 %, les personnes handicapées ont toujours aussi peu accès à l'emploi et quand les 15-30 ans sont la frange la plus précaire de notre ville. **Prendre en compte leurs besoins en termes de logement devient alors une nécessité.**

Il en est de même pour l'habitat spécifique pour les gens du voyage aujourd'hui sédentaires depuis de nombreuses années et présents sur notre territoire dans des lieux indignes de notre temps. Le temps des études est largement dépassé. Une délibération nous est proposée aujourd'hui pour réhabiliter un terrain familial, mais il faut aller plus loin et surtout plus vite.

Le HLM est le remède moderne de la crise sociale. Il a été le creuset d'intégration et de promotion sociales de nos populations. Il doit le redevenir car le logement social en aidant

à assurer ce droit pour tous, est l'un des piliers de notre modèle républicain. C'est pourquoi les élus communistes rappellent que les aides de l'Etat sont essentielles pour produire ces logements à loyer modéré. Or, les aides à la pierre ont vu leur montant baisser au fil des années et régulièrement amputé par des gels de crédit. Ce désengagement a de réelles conséquences dans notre ville, avec l'exemple de Nantes Habitat qui fait le choix de vendre des logements pour dégager des liquidités afin d'assurer la rénovation d'autres logements.

Proposer à chacun un logement digne à la hauteur de ses moyens est un combat que nous entendons bien mener.

Je vous remercie de votre attention.